

Créteil, le 05 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aménagement de la RN6 à Villeneuve-Saint-Georges Circulation sur une voie dans le sens province > Paris de la RN6 à Villeneuve-Saint-Georges du 05 au 22 septembre 2017

Dans la traversée de Villeneuve-Saint-Georges, la RN6 qui permet d'accéder à un franchissement stratégique de la Seine supporte un trafic consistant de 44 000 véhicules par jour en moyenne. Elle permet de plus l'accès au pôle multimodal, situé au niveau de la place Sémard. Cette situation induit des congestions récurrentes et des conflits d'usage.



L'aménagement de la RN6 à Villeneuve-Saint-Georges vise à améliorer les conditions de circulation, à optimiser les conditions de sécurité de tous les usagers, à améliorer l'intégration de la RN6 dans son environnement urbain et à réorganiser l'espace public au niveau de la place Sémard. L'aménagement consiste ainsi :

- au niveau de la place de la place Sémard, dans la création d'un giratoire pour améliorer les conditions de circulation, d'un pôle bus pour faciliter les déposes et reprises des passagers, et de passages piétons surélevés et protégés par des feux tricolores pour améliorer les conditions de sécurité de tous les usagers ;

CONTACT PRESSE :

Robin LEROY, 01 46 76 87 80 - Sophie MOZER, 01 46 76 88 08

contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr

- au niveau de la tête de pont, dans la simplification du carrefour, avec la suppression expérimentale du tourne-à-gauche depuis le Sud, réversible si l'évaluation du fonctionnement du système l'impose ;
- au niveau du tourne-à-gauche de l'avenue de Melun, doublement de la longueur de stockage en amont du feu pour fluidifier la circulation sur la RN6 en direction de Melun.

Cette opération représente **un investissement de 3,4 M€, financé à parité par l'État et la Région Île-de-France** au titre du contrat de plan État-Région (CPER) 2015/2020.

Prévus sur une durée de 6 mois, les travaux engagés début juillet 2017 sous le pilotage de la direction des routes Île-de-France (DiRIF) se poursuivent de septembre à fin décembre entre la place Sémard et l'avenue de Melun. Ils concernent l'aménagement d'une troisième file de circulation dans le sens Paris-province afin de réserver celle la plus à droite pour tourner vers le pont, l'allongement de la voie pour la file d'attente dédiée au tourne-à-gauche au niveau de l'avenue de Melun et la reprise des trottoirs et chaussées sur l'ensemble de la section.

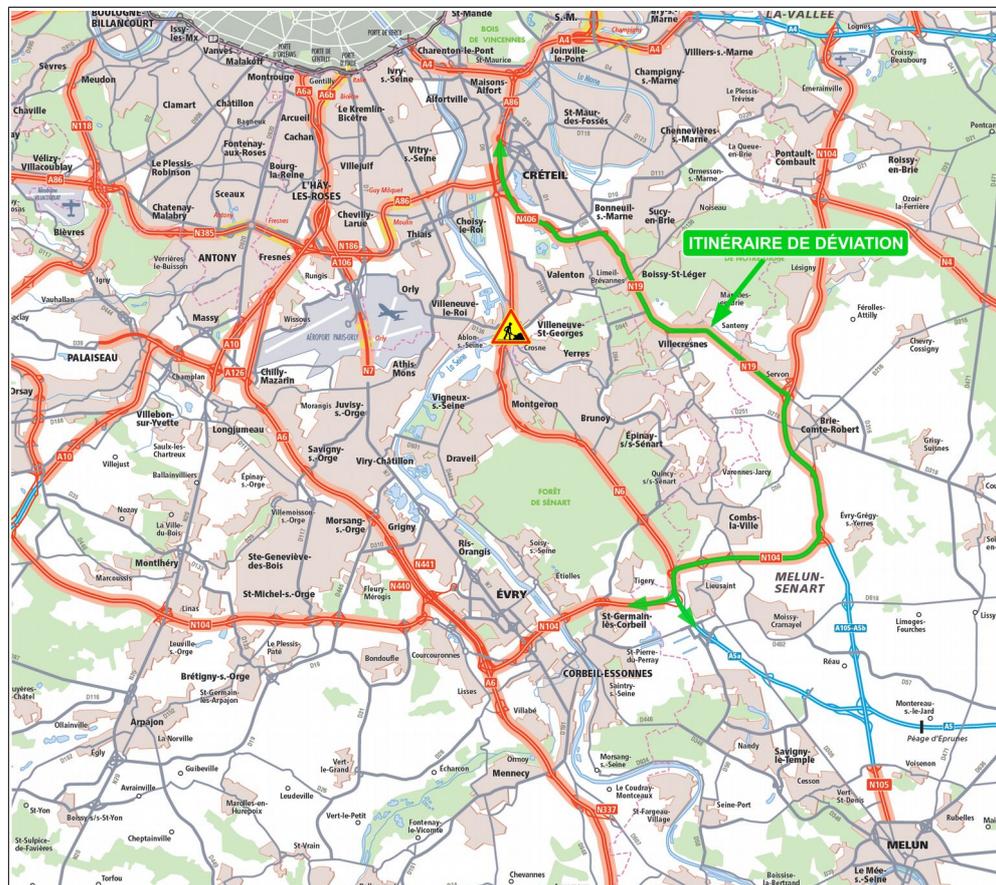
Pour libérer l'espace nécessaire à la réalisation de ces aménagements en garantissant les conditions de sécurité des usagers et des intervenants sur la route pendant les travaux, les conditions de circulation sont adaptées **entre la place Sémard et l'avenue de Melun du mardi 05 septembre au 22 septembre 2017. Entre la place Sémard et la tête de pont :**

- les usagers du sens Paris > province circulent sur deux voies dont une voie affectée au mouvement de tourne-à-droite vers Villeneuve-le-Roi ;
- les usagers du sens province Paris circulent sur une voie.

Avec ces dispositions, les usagers de la RN6 doivent prévoir un allongement moyen des temps de parcours de 10 min dans chacun des sens de circulation.

Dans ce contexte, **la traversée de Villeneuve-Saint-Georges est à éviter pendant ces travaux :**

- les usagers souhaitant rejoindre la Francilienne depuis l'autoroute A86 sont invités à emprunter la RN406, puis la RN19 ;
- les usagers souhaitant rejoindre l'A86 depuis l'A5a sont invités à emprunter la N104, puis la RN19 et la RN406.



Par ailleurs, chacun des sens de la RN6 sera ponctuellement fermé à la circulation de nuit du 18 au 29 septembre 2017. Ces fermetures nocturnes sont notamment annoncées 7 jours avant leur date programmée sur syttadin.fr.

Compte tenu de ces adaptations des conditions de circulation, certaines lignes de bus sont modifiées et certains arrêts de bus sont temporairement déplacés. Un dispositif d'information est mis en place localement pour les usagers des transports en commun concernés. Les informations sont également disponibles sur le site internet de la DIRIF (www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr).



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Avant de partir, les usagers peuvent consulter syttadin.fr.

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1. Les alertes Syttadin sont relayées sur Twitter (@syttadin).